

15.03. Mr. AUTRET. 5021
3 allée de KÉBÉREAL PLOUHAÏ

48

Mr le commissaire enquêteur
pourquoi un triangle jaune sur ma maison
située section YA 169 - maison normale des 1900
et de plus la maison mitoyenne semblable à la
mienne n'est pas concernée, comme beaucoup
d'autres du même type.

Autret

15/03/85.

M. Jean-François GLOAGUEN et Mme Stéphanie RABBAUD

07 83 97 42 46

48 Impasse des Alouettes 29180 PLOUHINEC

48

Sur Parcelle YV 116 :

Nous observons des prescriptions réglementaires sur des éléments de secteurs bâtis et urbains identifiés en application de l'article L151-19 du CU.

Nous ne sommes pas d'accord avec ces prescriptions. Nous souhaitons qu'elles ne soient pas appliquées. Nous ne comprenons pas les critères car l'ensemble du bâti de Plouhinec pourrait y répondre.

Deux maisons mitoyennes sont concernées dont une maison de 1970 en parpaings.

Nous souhaiterions rencontrer sur place les personnes ayant réalisées ces prescriptions, et qu'elles nous soient expliquées précisément.

Sur Parcelle YV 118 :

Des éléments paysagers identifiés sont inexistant depuis de nombreuses années.

Sur parcelle YV 117.

Sur cette parcelle entièrement close par des murs > 2m, nous demandons l'uniformisation du classement en zone Uh et non plus Uh+N

